



Licence pro Chimie Métiers de l'Eau et de l'Assainissement (MEA) APPRENTISSAGE

Une formation pluridisciplinaire unique pour devenir technicien ENVIRONNEMENT en laboratoire ou en exploitation, au fait des problématiques spécifiques de la filière production et traitement de l'eau.

Le diplôme

La Licence professionnelle Métiers de l'Eau et de l'Assainissement est un diplôme de l'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines préparé par la voie de l'apprentissage.

Préparé par la voie de l'apprentissage, il fait partie des formations proposées par le CFA d'Alembert, organisme issu d'un partenariat entre cette université et la Chambre de commerce et d'industrie Paris Ile-de-France.

Les objectifs de la formation

Acquérir de solides connaissances sur les filières de l'eau (production et traitement), sur l'analyse de l'eau et une vision globale dans lesquelles ces analyses sont réalisées (accréditation COFRAC, mise en place des audits, essais interlaboratoires, démarche qualité et cadre législatif).

En développant les compétences suivantes :

- Analyses chimiques normalisées pour les métiers de l'eau
- Analyses et traitements bactériologiques de l'eau
- Mesure de radioactivité dans l'eau et les effluents industriels
- Démarche qualité (certification ISO 9001, accréditation COFRAC, norme 17025)
- Bonnes pratiques de laboratoire
- Métrologie (masses, volumes, température)
- Validation de méthodes et utilisation des traitements statistiques et informatisés des mesures et essais
- Process de traitement des eaux en potabilisation et en assainissement
- Traitements des eaux dans les bâtiments (corrosion, entartrage ...)

Perspectives professionnelles

Le champ professionnel couvre le secteur des traitements des eaux et des analyses normalisées chimiques, microbiologiques et radiologiques.

- Technicien de laboratoire en chimie, en microbiologie ou radio analyse
- Technicien sur site de production ou assainissement de l'eau (traitement des pollutions...)
- Technicien sur les sites d'utilisation de l'eau (eaux de process), soit chez le particulier, dans les bâtiments industriels
- Technicien en surveillance des réseaux
- Technicien / conseil en assainissement non collectif

Secteurs d'activité

- Laboratoires prestataires de services en analyse (public ou privé)
- Laboratoires de contrôle sur site industriel
- Laboratoires de surveillance sur site nucléarisé
- Usines de production d'eau potable
- Sites de traitement et d'assainissement des eaux usées
- Services Publics d'Assainissement Non Collectif
- Fournisseurs de matériels de traitement de l'eau

Nos partenaires

Le CFA d'Alembert est en relation partenariale avec des PME-PMI, de grands groupes dans les domaines de l'eau et du nucléaire et des organismes de recherche qui engagent nos apprentis. Ces partenaires participent également à la validation de certains modules de nos cycles de formation.

La Lyonnaise des Eaux, le Syndicat Interdépartemental d'Assainissement de l'Agglomération Parisienne (SIAAP) et le syndicat de production de produits chimiques pour les traitements des eaux (Syprodeau) sont les partenaires conventionnés de la formation.

Exemples de missions d'apprentissage en entreprise

Les sujets développés en entreprise sont divers :

- Formation et accréditation sur des postes d'analyse au laboratoire
- Réception et mise en place de nouveaux appareillages d'analyse au laboratoire
- Normalisation d'une procédure d'analyse (tests, rédaction de la procédure et formation des personnels)
- Autocontrôle et fonctionnement d'une station d'épuration
- Formation au contrôle et au fonctionnement d'une station d'épuration

Quelques exemples :

- Validation et développement de la méthode de détermination de l'indice hydrocarbure par extraction au solvant et chromatographie en phase gazeuse selon la norme EN ISO 9377-2 de décembre 2000
- Suivis qualitatifs et quantitatifs des filtres plantés de roseaux comme traitement des eaux de surverse des réseaux unitaires par temps de pluie
- Réception, installation et formation sur un pilote d'analyses. Tests préliminaires et adaptation des protocoles d'analyse en préparation d'une procédure d'audit COFRAC
- Surveillance radiologique des eaux : prélèvement, réception, analyse et interprétation de résultats de comptage radiologique

Modalités d'inscription

- La sélection des candidats s'effectue sur dossier et entretien de motivation
- Le CFA d'Alembert apporte une aide à la recherche de l'entreprise

Pré-requis

Les candidats doivent avoir validé une deuxième année universitaire (donc posséder 120 ECTS) dans un des parcours suivants :

- Licence 2^{ème} année (L2) en chimie, biochimie ou biologie (sous réserve d'avoir suivi un enseignement de chimie)
- DUT : chimie, génie chimique/génie des procédés, génie biologique, mesures physiques
- BTS : chimie, gestion et maîtrise de l'eau, bioanalyses et contrôles

Programme de la formation

Enseignement scientifique spécifique :

- Compréhension des processus physicochimiques élémentaires, outils pour la chimie analytique, traitement statistique des résultats, chimie des milieux aquatiques, micropolluants, techniques de séparation
- Analyses et processus microbiologiques, microorganismes
- Radioactivité pour les métiers de l'eau, mesures radiologiques, préparation des échantillons

Enseignement professionnel :

- Maîtrise de la filière eau, assainissement, eau potable, réseau ; cadre législatif
- Démarche qualité et accréditation au laboratoire, mise en place d'un protocole hygiène et sécurité au laboratoire
- Maîtrise des paramètres physicochimiques et analyses normalisées
- Traitements de l'eau dans l'industrie et les bâtiments (tours aэрoréfrigérantes, chaudières industrielles, circuits sanitaires ...)

Connaissances transversales :

- Outils de communication ; introduction au développement durable ; maîtrise des outils de bureautique usuels
- Préparation de mémoire, soutenances
- Valorisation de l'expérience d'entreprise
- Anglais
- Projet tuteuré

Déroulement de la formation

La formation se déroule sur 1 an (530 heures), sur le mode de l'alternance :

- 2 semaines à l'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines
- 3 semaines en entreprise

Conditions légales

- Etre âgé de moins de 26 ans dans le cadre d'un contrat d'apprentissage. Pas de limite d'âge pour le contrat de professionnalisation et autres actions de professionnalisation
- Conclure un contrat de formation par alternance avec un employeur agréé ou habilité
- Etre titulaire d'un permis de travail pour les candidats étrangers

Rémunération et contrat de travail

- Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail de type particulier par lequel un employeur s'engage, outre le versement d'un salaire, à assurer à un jeune travailleur une formation professionnelle méthodique et complète, dispensée pour partie en entreprise et pour partie au CFA
- Sous réserve de dispositions conventionnelles ou contractuelles plus favorables, l'apprenti perçoit un salaire dont le montant varie en fonction de son âge et de sa progression dans le ou les cycles de formation faisant l'objet de l'apprentissage. Cette rémunération est calculée sur un pourcentage du SMIC variable de 25% à 78%
- Pour plus d'informations, consultez la fiche contrat d'apprentissage
- Ce diplôme est également accessible en formation continue : formation.continue@admin.uvsq.fr

Contacts

Didier Riou
Responsable
de la formation
didier.riou@uvsq.fr

Philippe Vanlair
Responsable
pédagogique du CFA
pvanlair@cfadalembert.fr

**Secrétariat
et vie scolaire**
01.80.71.00.11
cfadalembert@cfadalembert.fr

CFA d'Alembert

5-7, boulevard d'Alembert
Bâtiment d'Alembert
RDC - Aile B
78280 Guyancourt
www.cfa.uvsq.fr



avec le soutien de
île de France

